

Compte-rendu réunion de travail
« Coopération transfrontalière et transfert technologique »
du 12 avril 2018
INSA Strasbourg

Personnes présentes :

GARTISER Nathalie, INSA Strasbourg
JAEGERS Thomas, INSA Strasbourg
LERIDEZ Vincent, INSA Strasbourg
MAYR Monika, ADIRA
NIEDEN Janosch, EUCOR The European Campus
PARMENTIER Antoine, SATT Conectus
PAWLOWSKI Ira, Hochschule Offenburg
POPP Pauline, Universität Koblenz-Landau
ROTTER Frank, CCI Alsace Eurométropole
SCHMITT Danièle, CCI Alsace Eurométropole

Animation

SCHAEFER Daniel, Région Métropolitaine Rhin Supérieur - Bureau Pilier Sciences

Protocole:

LE COZ Florian et MORIN Annaëlle, Région Métropolitaine Rhin Supérieur - Bureau Pilier Sciences

Interprétation:

PONS Florence
SPRENGLER Bettina

Objet de la réunion :

Poursuivre et renforcer les activités d'échange et de mise en réseau des acteurs en charge du transfert technologique dans le Rhin Supérieur

Points de l'ordre du jour :

- Etat de lieux sur les initiatives en lien avec les activités de transfert technologique dans le Rhin Supérieur (territoires, acteurs, activités).
- Définition du cadre pour la coopération en vue de la création d'une plateforme en ligne facilitant le transfert technologique et des savoirs au niveau transfrontalier

Aperçu coopération transfrontalière transfert de savoirs et de technologie

La Stratégie 2020 de la Région Métropolitaine du Rhin Supérieur identifie le transfert de connaissances et de technologie comme l'un des 10 domaines de travail phares.

La réorientation de la politique régionale de l'UE pour la période de programmation 2014-2020, par le biais de laquelle les programmes INTERREG sont également financés, exige explicitement que les projets scientifiques contribuent aux défis économiques et sociaux.

Depuis le début de l'année 2016, un certain nombre de projets scientifiques menés dans le cadre du programme INTERREG Rhin Supérieur se sont fixé des objectifs ambitieux en termes de transfert de connaissances et de technologie.

Diverses initiatives ont également été prises au cours des années précédentes pour promouvoir la coopération transfrontalière dans ce domaine. Parallèlement, il existe également des mesures et des

résultats au niveau infra-régional, dont les résultats revêtent une importance particulière du point de vue transfrontalier.

Le Bureau de Coordination de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur : Le bureau a été chargé par ses financeurs de soutenir les efforts déployés par les acteurs de l'innovation dans le cadre de leurs activités portant sur le transfert de connaissances et de technologies en garantissant un échange durable et créant des synergies.

En ce sens, des fonds sont également affectés à la création d'une plate-forme en ligne visant à faciliter les partenariats de R&D entre les acteurs scientifiques ainsi qu'avec les entreprises.

Dans ce contexte, une coopération étroite a lieu avec les institutions représentant les entreprises, en particulier dans le cadre du pilier Economie.

Les projets INTERREG : Les projets en cours de réalisation, en particulier les projets "Upper Rhine Cluster for Sustainability Research" (URCforSR), "SERIOR", "Clim'Ability", "RMTMO-RI" et "Upper Rhine 4.0", ainsi que les projets financés dans le cadre de l'Offensive Sciences devraient apporter des contributions importantes dans le domaine du transfert de connaissances et de technologie. Elles prévoient de mettre en réseau et d'initier des partenariats entre les acteurs de la recherche et ceux de la sphère économique.

Les alliances Eucor-The European Campus et TriRhenaTech attachent également une importance particulière à ce sujet, tant aujourd'hui que pour l'avenir.

Annuaire des acteurs de l'innovation de l'ADIRA/ Conférence du Rhin Supérieur : En relation avec la rencontre des Cluster-Forums dans le cadre de la Conférence du Rhin Supérieur et placée sous la direction de l'agence de développement économique ADIRA (2009-2012), cette dernière a élaboré un annuaire des acteurs de l'innovation dans la région du Rhin Supérieur ainsi qu'une analyse de » l'environnement des acteurs. Ces deux outils servent actuellement de base aux travaux ultérieurs menés conjointement par le bureau du Pilier Economie de la région métropolitaine, les acteurs du Pilier Economie et l'ADIRA afin de mettre à jour et de compléter les données existantes.

Coopération Pilier Sciences / Pilier Economie : Dans le cadre de la coopération en cours, un projet étudiant a récemment été mené à l'initiative du président de la commission "Coopération transfrontalière" de la CCI Alsace Eurométropole, avec pour mission d'approfondir le niveau d'information sur les acteurs actifs dans le domaine du transfert de technologie dans le Rhin Supérieur. Le projet a été soutenu conjointement par les bureaux de coordination des Piliers Economie et Sciences.

Création d'une plate-forme en ligne pour promouvoir le transfert transfrontalier de connaissances et de technologies.

Dans le cadre des missions du Bureau du Pilier Sciences, il est prévu de créer une plateforme en ligne pour promouvoir la formation de partenariats transfrontaliers de R&D entre les acteurs scientifiques et les entreprises.

De telles mesures sont également prévues dans le cadre d'autres projets de coopération, actuellement financés dans le cadre du programme INTERREG Rhin Supérieur.

Une proposition de combiner les différentes mesures envisagées et de mettre en place une plate-forme commune a été abordée. Cela devrait permettre d'une part une réduction de la charge de travail et des dépenses engagées et d'autre part la mise en commun des compétences et l'optimisation de la visibilité.

A cet effet, un groupe de travail regroupant plusieurs projets devra être constitué pour travailler conjointement à la conception d'une telle plate-forme, dont la mise en œuvre technique sera ensuite confiée à un prestataire de services.

Concernant la conception, un certain nombre de questions se posent, pour lesquelles des réponses doivent être trouvées par la suite :

1. Définition de la notion « transfert de connaissances et de technologies ».

Alors que le terme "transfert de connaissances et de technologie" est utilisé relativement couramment en allemand, c'est le terme "transfert de technologie" qui est le plus utilisé en français. Dans ce contexte, il convient de préciser dans quelle mesure une définition plus large ou plus étroite est applicable. Cela peut avoir un impact, par exemple, sur les offres des établissements d'enseignement supérieures et de recherche à destination des entreprises répertoriées dans la plateforme : projets d'étudiants dans des entreprises, programmes de formation continue proposés aux entreprises...

2. Distinction / valeur ajoutée par rapport aux offres existantes.

Bien qu'elles ne soient pas transfrontalières, des mesures similaires existent et ont existé au niveau régional ou national et européen - avec la plate-forme du "Réseau européen des entreprises".

Certaines fonctionnent toujours, d'autres ont échoué.

Les causes des succès et des échecs doivent être appréhendées afin de parvenir à l'optimisation et à la valeur ajoutée.

3. Ergonomie

La participation globale des différents acteurs et de leurs réseaux est particulièrement importante dans la mesure où leur contribution assure la cohérence et le fonctionnement de la plate-forme vis-à-vis des besoins existants. Sur la base de l'expérience et des compétences existantes, un instrument aussi simple d'utilisation que possible sera mis en place pour les acteurs concernés.

4. Maintenance / mise à jour

Idéalement, la plateforme devra prendre en compte tous les acteurs de la R&D concernés dans la région du Rhin Supérieur. Ni la collecte, ni la mise à jour permanente des données ne doivent être centralisées par une ou plusieurs institutions.

Il est donc nécessaire de définir un mode de fonctionnement qui incite les institutions concernées à enregistrer et à mettre à jour leurs informations et à rendre ce processus le plus simple possible.

5. Promotion / marketing

La participation aux différents projets en cours permet d'accroître les capacités pour la promotion d'une plate-forme commune.

Sa valeur ajoutée doit être démontrée par l'utilisation qu'en font les acteurs concernés. Par leur travail, les projets participants ont déjà établi des partenariats avec un grand nombre d'acteurs qui pourraient être présentés sur la plateforme et offrir une expertise pour des projets de coopération. L'objectif est d'encourager d'autres acteurs à s'inscrire et à utiliser la plateforme au moyen d'un effet boule de neige.

6. Autres

Par ailleurs, les réflexions devront tenir compte des questions relatives à la protection des données et au droit de la concurrence lors du traitement et de l'enregistrement des informations.